

Délibération 5.01

RD 6015 - Commune d'ALVIMARE - Requalification de la traversée de l'agglomération - Dossier de prise en considération

Intervention d'Alban BRUNEAU

Pas de problème concernant ce projet de sécurisation routière sur la RD6015 en traversée d'Alvimare, bien au contraire, après ceux de même nature présentés précédemment sur cet axe majeur entre Barentin et... Saint-Aubin.

Mais raison de plus pour insister sur le chaînon toujours manquant entre Gainneville et Le Havre...

Car après l'aménagement de la section Barentin/Yvetôt, notre Conseil a adopté, le 10 décembre 2018, le dossier de prise en considération de l'aménagement de la section de la RD6015 entre Yvetot et Le Havre. Le Havre, pas Saint-Aubin.

Cette décision concrétisait ainsi les orientations prises par l'assemblée départementale du 11 octobre 2011 de réaménager l'intégralité de la RD6015, entre Le Havre et la limite du département de l'Eure, afin je cite : « *d'améliorer la sécurité et les conditions de circulation* » sur cette route départementale majeure qui traverse la Seine-Maritime.

Au fur et à mesure, les aménagements se réalisent, Allouville-Bellefosse lors de notre dernier Conseil, Alvimare aujourd'hui, et toujours rien, aucun projet, entre l'entrée de Gainneville et Le Havre, via Harfleur et Gonfreville l'Orcher.

Pourtant cette terminaison de la RD6015 en entrée d'agglomération havraise est congestionnée et confrontée à des problèmes importants de sécurité routière.

Sur la question du trafic, l'étude très attendue qui a été lancée par notre collectivité et la Communauté Urbaine, et qui je l'espère aboutira à la suppression du péage d'Epretot sur l'A29 pour rendre moins chargée et plus fluide la circulation sur la RD6015 et les routes départementales alentours, peut apporter une réponse.

Mais une réponse partielle, car cela n'exonèrera pas notre collectivité de traiter le réaménagement et la sécurité de cette RD6015 entre Gainneville et Le Havre.

C'est d'ailleurs ce que le président de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a du vous exprimer Monsieur le Président d'après ce qu'il m'en a dit.

Face à notre insistance, à l'impatience des communes de Gainneville, Gonfreville l'Orcher, Harfleur et Le Havre, face à l'urgence à définir un projet d'aménagement de ce chaînon manquant, notre collègue Bazille m'a indiqué en Commission qu'une étude serait lancée.

Je voulais juste m'assurer aujourd'hui que cette étude porterait bien sur le réaménagement et la sécurisation de la RD6015 entre Gainneville et Le Havre, conformément au schéma directeur de 2008 voté ici, et non sur un transfert de voirie à la Communauté Urbaine, histoire de lui refiler la patate chaude...